Département d'Eure et Loir Canton de Chartres-1

COMMUNE DE JOUY 4 Place de l'Eglise 28300 JOUY

Tél: 02 37 18 05 85 Fax: 02 37 18 05 94



## Arrêté nº ATM

Catégorie

Nombre de pages Paraphe

2024

Culture et sport

## ARRETE TEMPORAIRE DU MAIRE DE JOUY

Terrain d'honneur impraticable

Le Maire de la Commune de JOUY,

- Vu la réglementation en vigueur,

Emetteur: BL  $N^{\circ}$  panneau: Affiché le : 23/02/24 Retiré le : 23/02/24

Annexes: Non[ ] O [ ] Voir accueil

## ARRETE

ART 1 - En raison des intempéries, le terrain d'honneur et l'annexe de football sont déclarés impraticables.

ART 2 - Les entrainements et les matches sur le terrain d'honneur ainsi que sur l'annexe sont interdits du vendredi 23 février 2024 à partir de 12h00 au lundi 26 février 2024 jusqu'à 12h00.

## Ampliation adressée au :

- District d'Eure et Loir.

JOUY, le 23/02/2024

Pour le Maire de JOUY Et par délégation, L'adjointe.

Certifié exécutoire compte tenu de :

-la notification le : ...

-et de l'affichage le : ......